

# Restauration Scolaire HANVEC

ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

## *Fiche d'inscription*

### Renseignements concernant l'enfant :

Nom : Prénom :  
Date de Naissance : Lieu de naissance :  
Etablissement fréquenté :

### Renseignements concernant le responsable légal :

Nom : Prénom :  
Date de Naissance : Lieu de naissance :  
Adresse : Code postal :  
Ville:  
Tél domicile :  
Tél portable : Tél travail:  
Mail:

### Autre personne à contacter :

Nom : Prénom :  
Adresse : Code postal :  
Ville:  
Tél domicile :  
Tel portable: Tel travail:  
Mail:

### Dossier médical :

En cas d'allergie ou de régime alimentaire spécifique, un projet d'accompagnement individualisé (P.A.I.) devra être mis en place. Les allergies ne pourront être prises en compte, qu'au vu d'un document produit par un médecin ou un établissement hospitalier.

En cas de maladie, le personnel communal n'est pas habilité à donner des médicaments aux enfants.

### Tarifification et modalités de paiement:

Le prix des repas est revu tous les ans par le conseil municipal.

Une facture vous est transmise à terme échu tous les mois. Elle est payable au trésor public ou prélevée à l'échéance. Pour toute nouvelle demande de prélèvement ou changement de RIB, veuillez vous adresser à la mairie.

# CHARTRE DE BONNE CONDUITE

## RESTAURANT SCOLAIRE DE HANVEC

La restauration scolaire est un service rendu par la collectivité aux enfants scolarisés dans les deux écoles situées sur la commune (Ecole Publique Per Jakez Helias et Ecole Privée Sainte Jeanne D'Arc).

### *Fonctionnement :*

Tu peux manger à la cantine les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant la période scolaire.

Le repas et ta surveillance sont assurés en deux services de 11H45 à 13H20.

Si tu fréquentes le centre de loisirs, tu peux aussi y manger le mercredi et pendant les vacances scolaires.

### *Qui te surveille et te sert ?*

Les personnes qui s'occupent de toi sont des agents municipaux.

Ils sont tous placés sous la responsabilité du maire.

Leurs missions sont de t'accompagner et de t'aider pendant le temps du repas.

### *Qu'est-ce que tu manges ?*

Les repas sont préparés sur place de manière traditionnelle le matin même avec essentiellement des produits frais, locaux et parfois BIO dans la mesure du possible et en fonction de la saisonnalité des produits.

Les menus sont élaborés par Gwénola Pottier la responsable et référente de cuisine suivant un plan alimentaire qui respecte les règles nutritionnelles en vigueur (tu ne peux pas manger des frites tous les jours, ce n'est pas bon pour ta santé). Les menus sont affichés à l'école, à la cantine, à la garderie et sur le site internet de la commune.

*Le temps du repas au restaurant scolaire,*

*c'est « un moment de détente quand on mange tranquillement et discute calmement avec les autres.*

*J'y respecte les règles et j'incite les autres à le faire »*

### Ce que je dois faire en sortant de classe avant de me rendre au restaurant scolaire et pendant le trajet :

- \* Aller aux toilettes si j'en ai besoin.
- \* Me laver correctement les mains.
- \* Me ranger deux par deux dans le calme et le rester pendant tout le trajet qui me mène à la cantine.
- \* Je ne cours pas au bord de la route qui est un lieu de danger, je ne bouscule pas mes camarades et je ne me bagarre pas avec eux.
- \* J'écoute et j'obéis aux remarques du personnel qui m'accompagne.

### Ce que je dois faire au restaurant scolaire :

- \* Apporter une serviette de table marquée impérativement à mon nom (elle me sera rendue tous les vendredis pour être lavée à la maison, je n'oublie pas de la ramener le lundi).
- \* Respecter le personnel (politesse) comme il me respecte.
- \* Entrer et sortir dans le calme.
- \* Prendre ma serviette de table avant d'aller m'asseoir.
- \* M'asseoir toujours à la place qui m'a été attribuée et rester assis tout du long du repas.
- \* Attendre que ma table soit complète avant de me servir et partager avec mes camarades.
- \* Ne pas me déplacer dans le réfectoire.
- \* Goûter à tous les plats qui me sont proposés avant de dire que je n'aime pas.
- \* Parler avec mes camarades sans crier.
- \* Participer au débarrassage et nettoyage de ma table.
- \* Attendre l'autorisation du personnel pour me ranger deux par deux et en silence avant de sortir.

### Application des règles de bonne conduite :

Les règles de bonne conduite sont fixées par cette charte qui rappelle notamment qu'en cas de débordement, je peux être sanctionné et même exclu du restaurant scolaire.

Je possède un capital de 12 points.

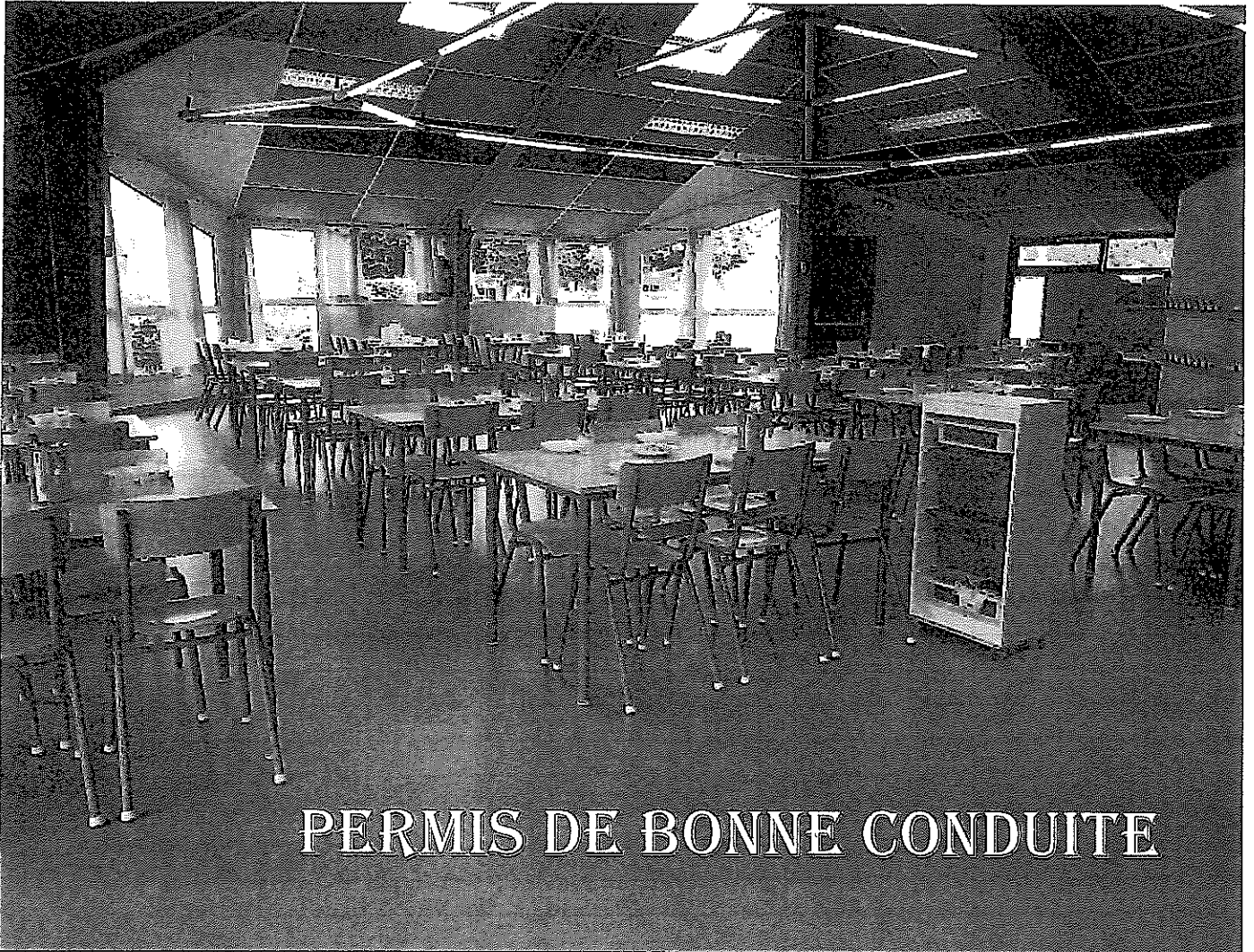
L'équipe d'encadrement me retire des points si je ne respecte pas les règles du restaurant scolaire.

Je peux aussi récupérer des points lorsque ma conduite est correcte.

### Si je ne respecte pas ces règles, voici les sanctions qui pourraient être prises :

- \* Réprimandes verbales
- \* Lettre à mes parents, si je perds 3 points
- \* Convocation à la mairie avec mes parents, si je perds 6 points
- \* Exclusion temporaire, si je perds 9 points
- \* Exclusion définitive du restaurant scolaire si je perds mes 12 points !

# RESTAURANT SCOLAIRE DE HANVEC



## PERMIS DE BONNE CONDUITE

Nom- Prénom : .....

Ecole fréquentée : .....

Classe : .....

J'atteste avoir pris connaissance du permis de bonne conduite le .....

Signature de l'enfant

signatures des parents

(Document à retourner avec le dossier d'inscription au restaurant scolaire)

